



SESEP

Société d'études et de soins pour les enfants paralysés et polymalformés

Association reconnue d'utilité publique
Fondateur Professeur Robert Debré
Présidente Madame le Docteur J.C.Carlier



LETTRE DE LA PRESIDENTE

Antony, le 10 mars 2011

Madame, Monsieur, cher adhérent,

L'année 2010 a été celle d'une réflexion approfondie sur l'avenir de la SESEP, et de décisions graves, mais longuement mûries, qui vont voir leur aboutissement en 2011 pour, nous l'espérons et nous avons œuvré dans ce sens, un service rendu toujours meilleur aux enfants handicapés et à leur famille.

Cette année 2010 a été aussi, lors du Conseil d'Administration du 13 Décembre, celle du départ de la Présidente, Madame le docteur Danièle Truscelli, qui n'a pas demandé son renouvellement après 9 années au Conseil d'Administration et 3 ans de Présidence.

Le 7 Janvier c'est moi que le Conseil d'Administration a élue Présidente. Certes je connais bien cette Association fondée par mon grand-père Robert Debré et dont j'ai été 22 ans directeur-général, 12 ans médecin directeur du Centre d'Antony. Mais quelle responsabilité au moment où les pouvoirs publics et les contraintes budgétaires nous contraignent à des rapprochements et même des fusions, où des petits établissements comme notre CRMTP d'Antony, notre CAFS de Sarcelles, notre laboratoire de biologie prénatale, si performants soient-ils chacun dans sa spécialité, ne peuvent plus se permettre de rester isolés.

Notre seul but : conserver la qualité des prestations, l'expertise reconnue par nos autorités de tutelle comme par nos « clients » : rééducation motrice pour tout-petits à Antony, protection de l'enfance maltraitée à Sarcelles, diagnostic prénatal et conseil génétique à Versailles.

Notre petite SESEP était très convoitée, nous étions en situation de pouvoir choisir : beaucoup de réunions pour réfléchir, discuter, entre nous ou avec les partenaires éventuels, élaboration de projets éventuels communs, l'année 2010 a été très active.

Le 18 Janvier 2011, le Conseil d'Administration a choisi, par un vote à la quasi-unanimité un rapprochement sous forme de « transfert partiel d'actifs » avec la Fondation Ellen Poidatz de Saint Fargeau Ponthierry en Seine et Marne.

C'est une structure avec laquelle nous travaillons depuis de nombreuses années, fondée comme la SESEP, mais bien avant (1919), pour les enfants poliomyélitiques, et comportant un établissement sanitaire (CRF) de 60 lits très semblable à celui d'Antony mais pour les enfants plus grands (jusqu'à l'âge adulte) et un médico-social (IEM) également pour handicapés moteurs.

De nombreux enfants, au fil des années, sont passés d'Antony à Saint Fargeau pour la poursuite de leur rééducation et de leur scolarité, de Sarcelles à Saint Fargeau pour une période post-opératoire ; Des médecins ont travaillé dans ces 3 structures, nous avons les mêmes consultants d'orthopédie de l'APHP. Il y a quelques années nous avons instauré, ensemble, sur les sites de Saint Fargeau et d'Antony, avec les mêmes personnes, une consultation de bilan et d'injection de toxine botulique dans les muscles rétractés des enfants IMC. Et ce ne sont là que quelques exemples.

Il s'agit donc en fait d'un mariage, après de longues fiançailles, qui, nous en sommes certains, va respecter l'âme des établissements de la SESEP, tout en leur apportant un nouveau dynamisme, dans un ensemble plus étoffé mais qui reste à taille humaine.

Ce n'est pas une fusion. La SESEP demeure, avec son conseil d'administration, qui continuera à veiller sur ses établissements, à y mettre du temps et de l'argent, pour l'amélioration de la qualité de vie des enfants accueillis et la recherche clinique, pour des soins toujours à la pointe du progrès scientifique et technologique.

Et pour commencer nous allons rassembler nos énergies pour, enfin, réaliser cette construction, notre rêve depuis plusieurs années à Antony : au départ seulement « maison des parents », c'est maintenant un nouveau bâtiment permettant d'accueillir tous les enfants en hospitalisation complète, qui va être construit, avec bien sûr une large place pour les parents : les nouvelles « normes » hospitalières l'exigeant c'était devenu une nécessité, on ne pouvait plus continuer à rénover l'ancien. Trop gros projet architectural pour la seule petite SESEP, ce sera la première action commune avec notre nouveau partenaire qui s'y est engagé.

Mais le mariage n'est pas encore signé. Il y a encore du travail, plusieurs étapes à franchir (audits respectifs, consultation des instances représentatives du personnel, rédaction par nos avocats du document (final) avant l'étape finale : votre vote à l'Assemblée Générale de Juin.

C'est en en vue de ce vote que j'ai rédigé cette lettre : votre présence cette année est d'une importance particulière, que tous ceux qui le peuvent essaient de nous donner 2 heures de leur temps, je vous informerai de la date le plus tôt possible afin que vous puissiez vous organiser. Je rédigerai aussi une note plus complète, et vous enverrai en temps utile tous les documents nécessaires à votre réflexion. L'ARS (Agence Régionale de Santé) n'attend que la décision de l'Assemblée Générale de la SESEP pour valider ce projet, qui l'intéresse et lui paraît de nature à pérenniser les établissements de la SESEP.

C'est une Assemblée Générale capitale, merci d'avance de votre soutien.

Docteur Jeanne Charlotte CARLIER